http://www.jesuschristenfrance.fr/spip.php?article498

Le projet de délit d'entrave numérique à l'avortement est un projet très grave

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Date de mise en ligne : vendredi 25 novembre 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Mgr Vingt-Trois : Le projet de délit d'entrave numérique à l'avortement est un projet très grave

Mgr Vingt-Trois, cardinal-archevêque de Paris, était interrogé par radio Notre-Dame :

« C'est un projet qui me parait très grave. D'abord en raison de son objet qui est la possibilité de rendre accessible à des femmes en détresse des possibilités de réfléchir et d'être accompagnées dans leur réflexion par rapport à l'avenir de leur grossesse et que c'est un guerre de religion où il est visible que l'objectif est de faire la promotion de l'avortement comme une issue normale d'une grossesse ; Si la loi se met à faire la police sur internet il va falloir embaucher 10 000 fonctionnaires (...)

Quelle est l'obsession qui pousse le gouvernement à choisir le point précis de l'avortement comme point d'intervention plutôt que les sites de radicalisation terroriste, ça je ne sais pas. »

Source :

Radio Notre-Dame retranscrit par

Philippe Carhon

le salon beige